



# DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

## PRIME AIR BOIS 2023-2025





## SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR OBTENIR LA PRIME ? .....             | 5  |
| QUEL EST LE MONTANT DE LA PRIME ? .....                               | 5  |
| QUELLE EST LA DÉMARCHE À SUIVRE ?.....                                | 6  |
| <br>  |    |
| FICHE 1 : DEVIS .....   | 7  |
| FICHE 2 : DECLARATION SUR L'HONNEUR.....                              | 9  |
| FICHE 3 : RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES.....                            | 10 |
| FICHE 4 : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL .....                      | 14 |
| FICHE 5 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON VALORISATION DES CEE ..... | 15 |
| FICHE 6 : ATTESTATION D'ENGAGEMENT DE DESTRUCTION .....               | 17 |



## QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR OBTENIR LA PRIME ?

- Vous êtes **propriétaire occupant** de votre logement.
- Votre logement est une **résidence principale achevée depuis plus de 2 ans**.
- Votre résidence est située dans **une commune de l'arrondissement de Cambrai**
- Vous utilisez un appareil de **chauffage au bois comme chauffage principal** pour chauffer votre logement.
- Votre appareil est un chauffage au bois à **foyer fermé datant d'avant 2002 OU une cheminée à foyer ouvert**.
- Votre nouveau matériel devra disposer au minimum du **label Flamme Verte 7 étoiles ou « équivalent »** conformément au registre du site Internet de l'Ademe (liste des appareils éligibles : <https://librairie.ademe.fr/air-et-bruit/5478-registre-des-appareils-eligibles-au-fonds-air-bois-non-labelises-flamme-verte.html> )
- L'installation du nouvel appareil est réalisé par **un professionnel qualifié RGE** (reconnu garant de l'environnement)
- **Vous vous engagez à faire détruire votre ancien appareil de chauffage**

**ATTENTION : LE DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE DOIT ÊTRE DÉPOSÉ AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.**

## QUEL EST LE MONTANT DE LA PRIME ?

Le Pays du Cambrésis verse au nom de l'EPCI de résidence du ménage, de l'ADEME et de ses fonds propres **une prime forfaitaire d'un montant de 1 350 €** aux ménages respectant les conditions citées ci-dessus.

**Le montant de la prime ne pourra pas aller au-delà de 80 % du montant TTC de la facture – sans quoi les subventions seront écrêtées.**

Cette prime n'est pas cumulable avec le dispositif ANAH « sérénité » et les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE).

| Aides versées                                       | Montants       |
|---|----------------|
| Aide du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis | 425 €          |
| Aide de l'ADEME au titre de la prime Pays           | 425 €          |
| Aide de l'EPCI de résidence du ménage               | 250 €          |
| Aide de l'ADEME au titre de l'abondement de la CCPS | 250 €          |
| <b>Total des aides versées</b>                      | <b>1 350 €</b> |

## QUELLE EST LA DÉMARCHE À SUIVRE ?

### Etape 1 : Contacter l'Espace Conseil France Rénov' de Cambrai pour qu'il vous informe et conseille sur :

- La Prime Air Bois (critères du futur appareil, conseils sur le choix des artisans, dossier à télécharger, etc.)
- Les autres subventions possibles et cumulables (Ma Prime Rénov' par exemple).

#### Coordonnées de l'Espace France Rénov' :

Tél. : 03 62 53 25 18 // Email : aalglave@adilnfdc.fr

Adresse : 1-27, Place Porte Notre Dame, 59400 Cambrai

### Etape 2 : **AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX** : Télécharger le dossier Fonds Air Bois et complétez-le en prenant soin de préparer **TOUTES** les pièces justificatives listées ci-dessous :

#### Fiches du dossier à compléter :

- FICHE 1 : « LE DEVIS », rempli et signé par vous et l'entreprise choisie
- FICHE 2 : « DECLARATION SUR L'HONNEUR », complétée par vous
- FICHE 3 « RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES », complétée par vous
- FICHE 4 : « PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL »
- FICHE 5 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON-VALORISATION DES CEE (complétée par l'entreprise choisie)

#### Pièces justificatives à joindre au dossier :

- Pièce d'identité
- Titre de propriété OU impôts fonciers OU attestation notariale de moins de 3 mois
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du bénéficiaire. (Le nom et l'adresse indiqués sur le RIB doivent correspondre aux informations fournies dans le dossier.)
- Devis de l'artisan RGE répondant aux conditions nécessaires présentées dans la page précédente.  
*Pour trouver un professionnel RGE, vous pouvez vous rendre sur le site internet suivant : L'annuaire des professionnels qualifiés | France Rénov' (france-renov.gouv.fr)*
- Photo de l'appareil existant en plan large

### Etape 3 : Fixer un rendez-vous avec l'Espace Conseil France Rénov' pour vérifier et remettre votre dossier de subvention **COMPLET**. Le conseiller Espace Conseil France Rénov' :

- Vérifie le dossier
- Vous fournit un récépissé de réception du dossier.
- Vous fait pré-signer une convention en double exemplaire pour finaliser votre dossier.

**Etape 4 : Le Pays vous enverra ensuite une notification attributive de la PRIME AIR BOIS** ainsi qu'une copie de la convention signée par le Président du Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Cambrésis

### Etape 5 : Une fois ce courrier de notification reçu, VOUS POUVEZ COMMENCER LES TRAVAUX.

Vous disposez de 6 mois à partir de la réception de la notification pour réaliser les travaux.

### Etape 6 : UNE FOIS LES TRAVAUX FINALISES, vous pouvez transmettre à l'Espace Conseil France Rénov' la demande de versement, comprenant les pièces suivantes :

- La facture originale datée et acquittée et indiquant les critères de performances énergétiques. (La facture ne doit mentionner que les travaux financés dans le cadre du programme).
- La photo du nouvel appareil en plan large ;
- La FICHE 6 du dossier : Attestation de destruction des appareils ou CERFA 14012\*01

### Etape 7 : Le Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis procédera ensuite au versement de l'aide par virement bancaire.

## FICHE 1 : DEVIS

### **DONNEES RELATIVES AU DEMANDEUR**

*À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Complément d'adresse .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : .....

Mail : .....

### **DONNEES RELATIVES AU DEVIS**

*À REMPLIR PAR L'ENTREPRISE*

Raison sociale de l'entreprise : .....

N° SIRET : ..... N° Qualification RGE : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

| DEVIS (Montants Hors Taxe)   | COUT       |
|--|------------|
| Type d'appareil à remplacer :.....<br>.....<br>.....<br>.....<br>Démontage et évacuation (destruction) :.....<br>.....<br>.....<br>.....   | .....€ HT  |
| Type d'appareil neuf (insert, poêle, chaudière, etc.).....<br>.....<br>Marque :.....<br>Modèle :.....<br>Emissions de poussières :.....Mg/Nm3<br>Puissance nominale :..... Kw<br>Rendement : .....%<br>Taux de CO (à 13% d'O2) : .....%<br>Indice I :.....<br><input type="checkbox"/> Labellisé Flamme verte 7 étoiles<br><input type="checkbox"/> Inscrit au registre de l'ADEME | .....€ HT  |
| Fourniture et équipements (grilles, hotte, dallage, etc.).....<br>.....  | .....€ HT  |
| Main d'œuvre.....  | .....€ HT  |
| <b>TOTAL HT en Euros</b>   | .....€ HT  |
| <b>Taux de TVA en %</b>  | .....      |
| <b>TOTAL TTC en Euros</b>  | .....€ TTC |

Fait à,

Signature du bénéficiaire

Le,

Signature et cachet de l'entreprise

## FICHE 2 : DECLARATION SUR L'HONNEUR

### A REMPLIR PAR LE BENEFICIAIRE / LE DEMANDEUR

Je soussigné(e), (NOM, Prénom)

.....

Demeurant à (adresse complète)

.....

.....

.....

1. Certifie sur l'honneur que la prime Air Bois demandée est destinée à remplacer l'appareil de chauffage au bois existant qui me sert à chauffer à **titre principal** mon logement.
2. Certifie sur l'honneur que l'appareil de chauffage au bois existant date **d'avant 2002 ou qu'il s'agit d'une cheminée à foyer ouvert**.
3. Certifie sur l'honneur que l'appareil de chauffage au bois existant sera remplacé par un appareil labellisé **Flamme Verte 7 étoiles ou « équivalent »** conformément au registre présenté sur le site Internet de l'Ademe : <https://bibliothèque.ademe.fr/air-et-bruit/5478-registre-des-appareils-eligibles-au-fonds-air-bois-non-labelises-flamme-verte.html>
4. Certifie sur l'honneur que les travaux (à minima l'installation du poêle) seront exécutés par une entreprise qualifiée **RGE** (Reconnu Garant de l'Environnement).
5. Certifie sur l'honneur que les renseignements portés à la présente demande sont exacts.
6. Certifie sur l'honneur que les travaux n'ont pas commencé sous peine de rendre inéligible la présente demande.
7. M'engage à faire **éliminer l'ancien appareil de chauffage au bois** (en déchèterie ou en le remettant directement à un recycleur ou encore en le confiant à l'entreprise qui réalise les travaux).
8. Reconnais être informé de **ne pas pouvoir bénéficier des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)** pour cette installation.
9. Reconnais être informé de **ne pas pouvoir bénéficier des aides de l'ANAH** au titre du programme PIG « Habiter mieux Sérénité » du pays du Cambrésis sur ce même poste de travaux.
10. M'engage à **utiliser correctement mon nouvel appareil de chauffage au bois**, notamment en l'entretenant régulièrement et en brûlant un combustible de qualité (bois sec non traité).

En cas de non-respect des dispositions ci-dessus, le bénéficiaire ne pourra pas prétendre au versement de la prime Air Bois, ou devra, le cas échéant, procéder au remboursement des sommes indument perçues.

Fait à :

Le

Signature du bénéficiaire  
(Précédée de la mention « Lu et approuvée »)

## FICHE 3 : RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

### VOTRE SITUATION

#### Situation professionnelle (réponse unique)

- Agriculteur exploitant
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Ouvrier
- Employé
- Profession intermédiaire
- Cadre
- Retraité
- Autre : Laquelle :

#### Age (réponse unique)

- 18 ans à 24 ans
- 25 à 34 ans
- 35 à 49 ans
- 50 à 64 ans
- 65 ans et plus

Nombre de personnes constituant le ménage : .....

#### Revenus annuels du ménage (revenu fiscal de référence N-1) (réponse unique)

- Moins de 20 000 €
- 20 000 à 30 000 €
- 30 000 à 40 000 €
- 40 000 à 50 000 €
- 50 000 à 60 000 €
- 60 000 à 70 000 €
- 70 000 à 80 000 €
- 80 000 à 90 000 €
- Plus de 100 000 €

### VOTRE LOGEMENT

#### Nature du logement (plusieurs réponses possibles)

- Maison avec jardin
- Maison sans jardin
- Maison avec garage
- Maison sans garage

Superficie chauffée du logement .....m<sup>2</sup>

#### Période de construction du logement (réponse unique)

- Avant 1949
- 1949-1975
- 1975-1990
- 1990-2005
- Après 2005

**Travaux d'isolation déjà réalisés depuis 2010 (plusieurs réponses possibles)**

- Toiture
- Murs par l'extérieur
- Murs par l'intérieur
- Menuiseries
- Plancher bas
- Aucun
- Autre :
- Ne sais pas

**Classe énergétique du logement (si connue) .....**

**Modes de chauffage utilisés (plusieurs réponses possibles)**

- Poêle/cheminée
- Chaudière gaz ou fioul
- Pompe à chaleur
- Radiateur électrique
- Autre :

**VOTRE ANCIEN MATERIEL ET SON USAGE**

**Matériel remplacé (réponse unique)**

- Foyer ouvert
- Insert/Foyer fermé
- Cuisinière
- Chaudière
- Poêle

**Type d'usage de l'ancien matériel (réponse unique)**

- Chauffage de base / chauffage principal
- Chauffage d'appoint
- Chauffage de plaisir/agrément

**Fréquence d'utilisation en période de chauffe (réponse unique)**

- Tous les jours
- 1 à 2 jours/semaine
- 3 à 4 jours/semaine
- 1 à 3 jours/mois
- Moins de 15 fois/an
- Jamais

**Période d'utilisation (plusieurs réponses possibles)**

- Le matin
- La journée
- En soirée
- La nuit
- En intersaison
- Lorsqu'il fait très froid

**Période d'installation du chauffage (réponse unique)**

- Avant 1990                       1996-2002  
 1990-1996                       Après 2002

**Type de combustible (réponse unique)**

- Bois / bûche  
 Granulés / pellets  
 Bois de récupération, précisez  
 Autre :

**Quantité de bois consommée par an : .....** Unité  
(1 stère = 1m<sup>3</sup> de bûches en 1m, 08m<sup>3</sup> en 50 cm, 0,7 en 33 cm)

**Approvisionnement (plusieurs réponses possibles)**

- Personnel/ gratuit  
 Producteur indépendant  
 Point de vente non spécialisé  
 Autre :

**Origine du bois (si achat) : (réponse unique)**

- Arrondissement de Cambrai  
 Région Hauts-de-France  
 Hors France  
 France  
 Ne sais pas

**Stockage du bois (réponse unique)**

- À l'intérieur  
 Extérieur sous abris  
 Extérieur sans abris  
 Autre :

**Durée de séchage du bois (réponse unique)**

- Inférieur à 1 an  
 1-2 ans  
 Supérieur à 2ans  
 Ne sais pas

**Quelle catégorie de bois utilisez-vous ? (réponse unique)**

- Résineux  
 Feuillus  
 Les deux  
 Ne sais pas

**Le ramonage de votre installation est-il fait ? (réponse unique)**

- Par vous-même  
 Par un professionnel  
 Non réalisé

**Fréquence moyenne de ramonage ? (réponse unique)**

- 1 fois par an
- 2 fois par an
- 1 fois tous les 2 ans
- Jamais

**VOTRE NOUVEAU MATERIEL ET VOS MOTIVATIONS**

**Nouveau matériel (réponse unique)**

- Insert cheminée
- Poêle
- Poêle hydro
- Cuisinière
- Poêle de masse
- Autre :

**Type de combustible (réponse unique)**

- Bois bûche
- Granulés/pellets
- Autre :

**Type d'usage du nouveau matériel (réponse unique)**

- Chauffage de base
- Chauffage d'appoint
- Plaisir/agrément

**Fréquence d'utilisation en période de chauffe (réponse unique)**

- Tous les jours
- 1 à 2 jours/semaine
- 3 à 4 jours/semaine
- 1 à 3 jours/mois
- Moins de 15 fois/an
- Jamais

**Quelles sont vos motivations principales pour ce changement d'appareil ? (plusieurs réponses possibles)**

- Améliorer la qualité de l'air de mon logement
- Economiser du bois
- Gagner en confort/chaaleur
- Améliorer la qualité de l'air extérieur (santé/environnement)
- Autre :

**Comment avez-vous connu cette aide ? (plusieurs réponses possibles)**

- Presse locale
- Journal municipal ou intercommunal
- Professionnel / Artisan
- Espace Conseil France Rénov' / ADIL
- Site internet
- Salon / Foire / Réunion publique
- Bouche à oreille
- Autre :

## FICHE 4 : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

| <b>COÛT DU PROJET*</b>                          |  |
|---|--|
| • Montant total des travaux HT                  |  |
| • Montant total des travaux TTC                 |  |
| <b>AIDES PUBLIQUES</b>                          |  |
| Prime Pays du Cambrésis (en euros)              |  |
| Autres aides ? Lesquelles ? (en euros)<br>..... |  |
| <b>TOTAL DES AIDES PUBLIQUES</b> (en euros)     |  |
| <b>FINANCEMENT DU PROJET</b>                    |  |
| Prêt bancaire (en euros)                        |  |
| Apport personnel (en euros)                     |  |

\* Coût du projet : uniquement les travaux éligibles à la prime

**FICHE 5 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON VALORISATION DES CEE**

*(A remplir par l'entreprise réalisant les travaux)*

Je soussigné(e) M. et/ou Mme

.....

Représentant de l'entreprise

.....

N° SIREN :.....

Ne valorisera pas les certificats d'économies d'énergie (CEE) concernant le chantier de  
Monsieur et/ou madame .....

Résidant au .....

.....

Concernant les travaux de .....

.....

Fait à,

Le

**Signature (avec nom et qualité du signataire et cachet)**



## FICHE 6 : ATTESTATION D'ENGAGEMENT DE DESTRUCTION

### PARTIE A : à remplir par le particulier

Je soussigné(e):.....

Adresse :.....

.....

.....

.....

a déposé en déchetterie (type d'appareil) :.....

Lieu de dépôt .....

Fait à,

Le

**Signature du déposant**

-----

### PARTIE B : à remplir par le recycleur

Je soussigné(e) .....,

Recycleur (numéro de siren).....

Adresse :.....

.....

.....

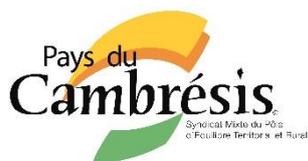
.....certifie avoir repris l'appareil de chauffage désigné en partie A et m'engage à procéder à sa destruction physique.

Fait à,

Le

**Signature (avec nom et qualité du signataire et cachet)**





**Pour toute information complémentaire**

**Espace Conseil France Rénov'**

**1-27, Place Porte Notre Dame, 59400 Cambrai**

**Tél. : 03 62 53 25 18**

**E-Mail : [aaglave@adilnpdc.fr](mailto:aaglave@adilnpdc.fr)**

